

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 21 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 21 mars, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la Grande Ourse à Saint-Agathon le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BURLOT Gilbert ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; CORBEL Samuel (*suppléant*) ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GARIGNON Isabelle (*suppléante*) ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (*suppléante*) ; SALLIOU Pierre ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile	à CLEC'H Vincent
BOUCHER Gaëlle	à GOUAULT Jacky
CADUDAL Véronique	à RIOU Philippe
GUILLOU Rémy	à LE SAOUT Aurélie
KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe	à VIBERT Richard
LE GAOUYAT Samuel	à CONNAN Josette
LE HOUEROU Annie	à LE MEAUX Vincent
PONTIS Florence	à SALLIOU Pierre
PRIGENT Jean-Yvon	à ECHEVEST Yannick
RASLE-ROCHE Morgan	à DUMAIL Michel
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; CHARLES Olivier ; HAGARD Elisabeth ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE GALL Annie ; LOZAC'H Claude ; MANGOLD Jacques ; QUENET Michel ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	62
Procurations	11
Absents	15

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 15 mars 2023

DEL2023-03-054

ETAT RECAPITULATIF DES INDEMNITES AUX ELUS - ANNEE 2022

Depuis l'entrée en vigueur de la loi dite « engagement et proximité », les conseillers municipaux (CGCT, art. L. 2123-24-1-1) et d'agglomération (CGCT, art. L. 5211-12-1) sont en droit de connaître le montant des indemnités que leurs pairs perçoivent au titre de leurs différents mandats ou fonctions.

Cette nouvelle mesure adoptée dans un souci de transparence nécessite la présentation, chaque année, d'un état des indemnités perçues par chaque élu, devant l'organe délibérant.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération :

- Prend acte de l'état récapitulatif des indemnités aux élus pour l'année 2022 annexé.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Hervé RANNOU

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Hervé Rannou", written over a horizontal line.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi dite « engagement et proximité », les conseillers municipaux (CGCT, art. L. 2123-24-1-1) et d'agglomération (CGCT, art. L. 5211-12-1) sont en droit de connaître le montant des indemnités que leurs pairs perçoivent au titre de leurs différents mandats ou fonctions.

Cette nouvelle mesure adoptée dans un souci de transparence nécessite la présentation, chaque année, d'un état des indemnités perçues par chaque élu, devant l'organe délibérant.

ETAT DES INDEMNITES DES ELUS SIEGANT AU CONSEIL D'AGGLOMERATION DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION - Année 2022

Commune	NOM Prénom	Fonction au sein de la Commune	Fonction au sein de Guingamp-Paimpol Agglomération	Indemnités/Montant brut annuel Guingamp-Paimpol Agglo	Indemnités Kms/Agglo	SMITRED	SDAEP	SM AEP KREIZH BREIZH
BEGARD	CLEC'H Vincent	Maire	Vice-président, Président de commission	16 668,84 €				
BEGARD	BOETTE Cécile	Adjoint au Maire	Conseillère communautaire		303,68 €	8 415,12 €		
BELLE ISLE EN TERRE	LE MARREC François	Maire	Conseiller communautaire			99,84 €		
BOURBRIAC	GUILLOU Claudine	Maire	Vice-présidente, Présidente de commission	16 668,84 €				
BOURBRIAC	LE FLOC'H Patrick	3e Adjoint	Conseiller communautaire		105,78 €			
BRELIDY	GAREL Pierre-Marie	Maire	Conseiller communautaire				111,00 €	
BULAT-PESTIVIEN	CHARLES Olivier	Maire	Conseiller communautaire		297,25 €			
CALANHEL	JOBIC Cyril	Maire	Conseiller délégué	9 768,60 €				
CALLAC	LINTANF Joseph	Adjoint	Conseiller délégué	9 768,60 €				
COADOUT	GIUNTINI Jean-Pierre	Maire	Vice-président	12 214,32 €	373,51 €			
GRACES	LE GOFF Yannick	Maire	Conseiller délégué	9 768,60 €				
GUINGAMP	LE GOFF Philippe	Maire	Vice-président, Président de commission	16 668,84 €				
GURUNHUEL	ROLLAND Paul	Maire	Conseiller communautaire		148,48 €			
KERFOT	LE MEUR Yves	C. Municipale	Membre commission "déchet"		59,86 €			
KERFOT	SAMSON-RAOUL Caroline	Maire	Conseillère communautaire		318,98 €			
LANLEFF	CONNAN Josette	Maire	Vice-présidente, Présidente de commission	16 668,84 €				
LANLOUP	LE BARS Yannick	Maire	Vice-Président	12 214,32 €				
LANLOUP	GONSE Inès	C. Municipale	Conseillère communautaire suppléante			28,70 €		
LOC ENVEL	DOYEN Virginie	Maire	Conseillère déléguée	9 768,60 €				
LOC ENVEL	MONCOUQUET Pascal	C. Municipale	Conseiller communautaire suppléant			31,20 €		
LOHUEC	LOZAC'H Claude	Maire	Vice-président, Président de commission	16 668,84 €				
LOJARGAT	LE JANNE Claudie	C. Municipale	Conseillère communautaire		42,24 €			
MAEL PESTIVIEN	BERNARD Josphe	Maire	Conseiller communautaire		445,26 €			
PABU	SALLIOU Pierre	Maire	Conseiller communautaire			8 415,12 €		
PAIMPOL	CHAPPE Fanny	Maire	Vice-présidente	12 214,32 €				
PEDERNEC	RANNOU Hervé	Adjoint au Maire	Conseiller délégué	9 768,60 €				
PLEHEDEL	LE CALVEZ Michel	Adjoint au Maire	Conseiller communautaire			190,96 €		
PLOEZAL	CONNAN Guy	Maire	Conseiller délégué	9 768,60 €				
PLOUBAZLANEC	VIBERT Richard	Maire	Vice-président	12 214,32 €				
PLOUEC DU TRIEUX	LE MEAUX Vincent	Maire	Président	46 402,02 €				
PLOUGONVER	PRIGENT Christian	Maire	Vice-président, Président de commission	16 668,84 €				
PLOUISY	GUILLOU Rémy	Maire	Vice-président, Président de commission	16 668,84 €			4 440,30 €	
PLOUMAGOAR	EHEVEST Yannick	Maire	Conseiller délégué	9 768,60 €				
PLOUMAGOAR	LE FOLL Marie-Françoise	C. Municipale	Conseillère communautaire		404,26 €			

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Affiché le

ID : 022-200067981-20230321-DEL2023_03_054-DE

Commune	NOM Prénom	Fonction au sein de la Commune	Fonction au sein de Guingamp-Paimpol Agglomération	Indemnités/Montant brut annuel Guingamp-Paimpol Agglo	Indemnités Kms/Agglo	SMITRED	SDAEP	SM AEP KREIZH BREIZH
PONT MELVEZ	SCOLAN Marie Thérèse	Maire	Conseillère déléguée	9 768,60 €		61,50 €		
PONTRIEUX	LE GAOUYAT SAMUEL	Maire	Vice-président, Président de commission	16 668,84 €				
RUNAN	LE BIANIC Yvon	Maire	Conseiller communautaire		803,19 €	8 415,12 €	77,70 €	
SAINT AGATHON	PUILLANDRE Elisabeth	Maire adjoint	Vice-présidente, Présidente de Commission	16 668,84 €				
SAINT NICODEME	BEGUIN Jean-Claude	Adjoint	Conseiller communautaire		216,48 €			
SAINT SERVAIS	BILLAUX Béatrice	Maire	Conseillère déléguée	9 768,60 €				
SQUIFFIEC	LE MOIGNE Yvon	Maire	Vice-président, Président de commission	16 668,84 €				
TREGLAMUS	PARISCOAT Dominiuge	Maire	Vice-président	12 214,32 €				
TREGONNEAU	CARADEC-BOCHER Stéphanie	Maire	Conseillère communautaire		202,56 €			
YVIAS	CARRIER Jean	C. Municipal	Conseiller communautaire suppléant		55,35 €		81,42 €	
YVIAS	LE GRAET Karine	Maire	Conseillère communautaire		45,92 €			